

Sud éducation 34

Solidaires

L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue Lakanal 34090 Montpellier @ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32



AESH : CONNAÎTRE SES IDENTIFIANTS ACADEMIQUES

Chaque agent de l'Education Nationale, même non titulaire, même précaire, se voit attribuer un NUMEN (numéro personnel) et des identifiants professionnels. C'est avec ces identifiants que l'on accède aux espaces numériques professionnels et que l'on communique avec l'employeur. Il est important de les connaître, et avant tout de les obtenir.

Pour activer et utiliser son adresse professionnelle

https://webmail.ac-montpellier.fr/iwc_static/c11n/allDomain/layout/login.html?lang=fr&3.0.2.2.0_20010935&svcs=abs,mail,calendar,c11n

C'est avec cette adresse que doivent se faire les échanges professionnels : questions sur le contrat, l'emploi du temps, l'organisation du service...

Pour accéder à l'intranet ACCOLAD

<https://accolad.ac-montpellier.fr/user/login?destination=/>

Sur cet espace se trouvent les organigrammes, les coordonnées des personnels administratifs et d'encadrement. Vous pouvez également y trouver les circulaires, documents officiels, formulaires...

Pour la formation

Les identifiants permettent d'accéder au service de formation en ligne Gaia.

Pour voter lors des élections professionnelles

Une fois tous les 4 ans, le vote pour élire les représentant-es des personnels se fait par voie électronique.

Votre vote permet de :

- soutenir les actions du syndicat de votre choix
- lui donner un siège dans les instances, afin d'obtenir les documents et informations distillées par l'administration. SUD éducation profite aussi de ces sièges pour faire remonter les critiques et demandes des personnels
- garantir la représentativité du syndicat, qui lui permet d'avoir du temps de décharge pour mener les campagnes, soutenir les luttes, accompagner les personnels en situation difficile

En 2018 un syndicat a abusé d'AESH peu informé-es en leur demandant de communiquer des informations strictement confidentielles (leur NUMEN, leurs identifiants académiques), en votant à leur place, en les faisant automatiquement adhérer à leur syndicat pour cela...

En 2022, cela ne doit pas se reproduire : les AESH doivent prendre en main leurs espaces académiques, maîtriser ces outils pour mieux se défendre face à l'administration, et pour ne pas se faire confisquer leurs voix aux élections !

Si je ne connais pas mes identifiants académiques

Je ne connais pas mon NUMEN

Je m'adresse à mon/ma gestionnaire.

Mais je connais mon NUMEN

Il existe une page pour demander ses identifiants, ou modifier son mot de passe.

<https://aida.ac-montpellier.fr/>

Pour le département de l'Hérault :

→ Joëlle MASCARILLA, coordinatrice du bureau des aides humaines

joelle.mascarilla@ac-montpellier.fr

04 48 18 54 37

Sous sa responsabilité, il y a trois gestionnaires administratives des AESH

→ Lysiane DELABALLE

lysiane.delaballe@ac-montpellier.fr

04 67 91 50 87

→ Claire DUCHESNE

claire.duchesne@ac-montpellier.fr

04 67 91 52 19

→ Stéphanie TREILLET

stephanie.treillet@ac-montpellier.fr

04 48 18 54 29

Pour l'Académie de Montpellier

→ Florence PELLE, cheffe de bureau du remplacement et du recrutement des agents non titulaires

florence.pelle@ac-montpellier.fr

04 67 91 52 60

Si j'ai tout, mais que rien ne fonctionne...

Je m'adresse au pôle système, identité et messagerie de la DS2I du Rectorat :

Joachim HENRY, responsable

du pôle

joachim.henry@ac-montpellier.fr

04 67 91 49 54

Florin GROSU, ingénieur

annuaires, identité et messagerie

florin.grosu@ac-montpellier.fr

04 67 91 50 24

Il arrive que le service informatique attribue un nouvel identifiant à la même personne lors des renouvellements de contrats...